



En bref

Réduction des déchets

■ Les entreprises agricoles participent à l'effort

Grâce au Pacte « -10 % de déchets en 1 an », 16 entreprises deux-sévriennes viennent de démontrer que réduire ses déchets et faire des économies grâce au recyclage est une affaire qui profite. En juin 2016, elles se sont engagées à valoriser leurs déchets et à réduire le gaspillage de 10 %. Le 3 juillet dernier, elles se sont réunies à la CCI des Deux-Sèvres pour présenter chacune leurs résultats. Cette opération collective menée par la CCI Deux-

Sèvres, le département et en partenariat avec l'ADEME a permis de créer une dynamique avec des résultats probants. Parmi les 16 entreprises engagées, trois œuvrent dans le secteur de l'agriculture ou agro-alimentaire : Alicoop, Socopa et la Svep. Tout au long de ce dispositif, la CCI Deux-Sèvres et le département ont proposé un accompagnement gratuit et des ateliers participatifs et ont offert des outils aux PME-PMI pour mesurer, suivre et réduire la quantité de leurs déchets grâce à des actions menées avec succès dans chaque entreprise. Aujourd'hui, ces multiples actions ont permis une réduction totale de 438 tonnes de déchets avec une économie cumulée de près de 180 000 euros.